

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2020.

Présents : MM. Christian LESENNE, André DRUET, Janine MINARD, Jean-Pierre HOCHARD, Franck PEZET, Thierry REGNIER, Jean-Pierre THIENPONT. Daniel CATEL David LE BEC, Madame Josiane PEZET

Excusée :

Absente : - Virginie DAUSSY

Ouverture de séance : 19 h 05

- **Approbation du Compte rendu du 10 février 2020**

Les élus approuvent à l'unanimité le compte rendu de la réunion du Conseil municipal du 10 février 2020

- **Approbation du compte de gestion 2019 de la Commune ;**

Le Compte de Gestion est établi par le comptable public et il est en concordance avec le Compte Administratif de la commune.

Résultat de l'année 2019	Investissement	Fonctionnement	Total des sections
Recettes	337 069,21	122 309,35	459 378,56
Dépenses	148 375,75	111 070,51	259 446,26
Résultat	188 693,46	11 238,84	199 932,30

Le résultat de l'année 2019 est de 199 932,30 euros

Situation nette	Résultat de clôture 2018	Résultat de l'exercice 2019	Résultat de clôture 2019
Investissement	31 943,82	188 693,46	220 637,28
Fonctionnement	209 072,18	11 238,84	98 389,84
Total	241 016,00	199 932,30	319 027,12

La situation nette pour la commune de YONVAL au 31 décembre 2019 est de 319 027,12 euros.

Après en avoir délibéré, les élus approuvent, à l'unanimité, le Compte de Gestion 2019 de la commune.

- *Vote du compte administratif 2019 de la Commune ;*

Christian LESENNE présente le Compte administratif 2019 de la commune :

		Dépenses	Recettes
Réalizations de l'exercice	Fonctionnement	111 070,51	122 309,35
	Investissement	148 375,75	337 069,21
		+	+
Report de l'exercice 2018	En fonctionnement		87 151,00
	En investissement		31 943,82
		=	=
	Total (réalisation + reports)	259 446,26	578 473,38
Restes à réaliser à reporter en 2020	Fonctionnement		
	Investissement	51 584,39	
	Total	51 584,39	
Résultat cumulé	Fonctionnement	111 070,51	209 460,35
	Investissement	199 960,14	369 013,03
	Total cumulé	311 030,65	578 473,38

Christian LESENNE se retire.

Thierry REGNIER a été désigné comme Président de séance

Il soumet le compte administratif présenté précédemment au vote.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil décident à l'unanimité d'adopter le Compte administratif 2019 de la commune.

- *Affectation du résultat de fonctionnement 2019 de la Commune ;*

Le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 98 389,84 euros.

Christian LESENNE propose d'affecter le résultat ainsi :

- 98 389 € en section de fonctionnement.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil votent à l'unanimité l'affectation du résultat ainsi proposé.

- *Vote des taux des taxes locales pour 2020 ;*

Christian LESENNE propose de garder les taux des taxes locales actuels, à savoir :

- 22,82 % pour la taxe foncière sur le bâti
- 35,28 % pour la taxe sur le foncier non bâti.

Christian LESENNE indique qu'en conservant les taux actuels, la prévision de recettes correspondantes pour 2020 est de 43 527 euros.

Une précision s'impose : il n'y a plus lieu de voter le taux de la taxe d'habitation suite à la réforme. La recette correspondante sera complètement compensée par l'Etat.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal vote à l'unanimité le maintien des 2 taux pour l'année 2020, tel que présenté par Monsieur le Maire.

- *Vote du budget primitif 2020 de la Commune ;*

Christian LESENNE présente aux élus, la répartition, poste par poste, des dépenses et recettes de la section d'investissement, et de la section de fonctionnement.

Pour la commune de YONVAL, le budget primitif proposé, se présente ainsi :

Fonctionnement		
	Dépenses	Recettes
Crédits votés au budget	237 626,83	139 236,99
+		
Restes à réaliser de 2019		
Résultat reporté		98 389,84
=		
Total de la section de fonctionnement	237 626,83	237 626,83

Investissement		
	Dépenses	Recettes
Crédits votés au budget	430 722,89	261 670,00
+		
Restes à réaliser de 2019		
Résultat reporté	51 584,39	220 637,28
=		
Total de la section d'investissement	482 307,28	482 307,28

BUDGET PRIMITIF		
	Dépenses	Recettes
Total de la section de fonctionnement	237 626,83	237 626,83
+		
Total de la section d'investissement	482 307,28	482 307,28
=		
Total du Budget	719 934,11	719 934,11

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil approuvent à l'unanimité le Budget Primitif 2020.

- *Approbation du compte de gestion 2019 du Service d'Eau ;*

Le compte de gestion est établi par le comptable public et est en concordance avec le compte de résultat du Service des eaux.

Résultat de l'année 2019	Investissement	Fonctionnement	Total des sections
Recettes	1 455,00	4 192,42	5 647,42
Dépenses	2194,64	1 595,78	3790,42
Résultat	-739,64	2596,64	1857,00

Le résultat de l'année 2019 est de 1 857,00 euros.

Situation nette	Résultat de clôture 2018	Résultat de l'exercice 2019	Résultat de clôture 2019
Investissement	17 541,73	-739,64	16 802,09
Fonctionnement	34 257,23	2596,64	36 853,87
Total	51 798,96	1 857,00	53 655,96

La situation nette pour le Service des eaux au 31 décembre 2019 est de 53 655,96 euros.

Après en avoir délibéré, les élus décident d'approuver, à l'unanimité, le Compte de Gestion 2019 du Service d'Eau.

- *Vote du compte administratif 2019 du Service d'Eau ;*

Christian LESENNE présente le Compte administratif 2019 du Service d'Eau :

		Dépenses	Recettes
Réalizations de l'exercice	Exploitation	1 595,78	4 192,42
	Investissement	2 194,64	1 455,00
		+	+
Report de l'exercice 2018	En Exploitation		34 257,23
	En investissement		17 541,73
		=	=
Total (réalisation + reports)		3 790,42	57 446,38
Restes à réaliser à reporter en 2020	Exploitation	0	0
	Investissement	0	0
	Total	0	0
Résultat cumulé	Exploitation	1 595,78	38 449,65
	Investissement	2 194,64	18 996,73
	Total cumulé	3 790,42	57 446,38

Christian LESENNE se retire. Thierry REGNIER est nommé à l'unanimité Président de séance. Il soumet le compte administratif présenté précédemment au vote.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil approuvent le compte administratif du Service d'Eau.

- *Affectation du résultat de fonctionnement 2019 pour le Service d'eau*

Le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 36 853,87 euros.

Christian LESENNE propose d'affecter le résultat uniquement en report d'exploitation en R002.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil votent à l'unanimité l'affectation de la somme de 36 853,87 euros en section d'exploitation.

- *Vote du budget primitif 2020 du Service d'Eau ;*

Christian LESENNE présente aux élus, la répartition, poste par poste, des dépenses et recettes de la section d'investissement, et de la section d'exploitation. Un budget doit être équilibré : le total des dépenses doit être égal au total des recettes.

Pour le service d'eau de la commune de YONVAL, le budget primitif se présente ainsi :

Exploitation		
	Dépenses	Recettes
Crédits votés au budget	40 853,87	4 000,00
+	+	+
Restes à réaliser de 2016		
Résultat reporté		36 853,87
=	=	=
Total de la section de fonctionnement	40 853,87	40 853,87

Investissement		
	Dépenses	Recettes
Crédits votés au budget	16 802,09	
+	+	+
Restes à réaliser de 2016		
Résultat reporté		16 802,09
=	=	=
Total de la section d'investissement	16 802,09	16 802,09

BUDGET PRIMITIF		
	Dépenses	Recettes
Total de la section d'exploitation	40 853,87	40 853,87
+	+	+
Total de la section d'investissement	16 802,09	16 802,09
=	=	=
Total du Budget	57 655,96	57 655,96

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil approuvent le Budget primitif 2020 du Service d'Eau.

- *Délibération relative au renouvellement de l'adhésion à SOMEA pour l'année 2020 ;*

Christian LESENNE propose de renouveler l'adhésion à SOMEA pour une cotisation annuelle de 30 euros.

En tant que salarié de la Chambre d'Agriculture, Christian LESENNE ne participe pas au vote.

- *Délibération relative à l'adhésion au groupement d'achat d'énergie de la FDE ;*

Jean-Pierre HOCHARD présente le dossier.

La FDE coordonne depuis 2014 un groupement d'achats d'énergie (Electricité et Gaz Naturel). Les marchés en vigueur prennent fin le 31 décembre 2020.

La démarche répond à deux objectifs, d'une part faciliter la gestion à moindre frais par les acheteurs publics de cette ouverture du marché de l'énergie dont le fonctionnement est souvent mal connu, et d'autre part en groupant les commandes, obtenir de meilleures offres, tant au points de vue financier que des services associés. Les élus échangent à ce sujet.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'adhérer au groupement de commandes pour l'achat d'énergie.

- *Point sur les travaux de la Mairie ;*

Christian LESENNE expose les points sur les travaux de la mairie. C'est en cours de finition. Reste à réaliser les travaux extérieurs, tributaires de la météo.

Christian LESENNE fait part du devis reçu pour l'électrification de la cloche de l'ancienne école. Il s'élève à 3 389,91 € HT. La charpente a besoin d'un renfort à cet effet. Le devis est attendu dans les prochains jours.

Les élus échangent à ce sujet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de donner son accord si l'investissement total n'est pas supérieur à 5 500 € HT.

Christian LESENNE fait part des avenants signés en plus ou en moins par rapport aux devis initiaux. La somme de ces avenants nous amène à une dépense supplémentaire de 9 200 € HT soit + 2.5% par rapport à l'investissement total prévu initialement. Il n'y aura plus a priori d'avenants supplémentaires.

Les dossiers de demandes d'acomptes sur les subventions vont être envoyés prochainement.

Une inauguration officielle est à prévoir lorsque les travaux seront terminés et les nouveaux locaux emménagés.

- *Informations et questions diverses.*

- Travaux Larris

Les travaux sont en cours.

- Travaux Fibre

Les travaux de la fibre se sont déroulés dans de mauvaises conditions climatiques. Dans l'attente de la pose d'un enrobé par l'entreprise, les employés communaux reboucheront les trous.

- Devis Gyrobroyeur

Christian LESENNE expose le devis de VAMA Motoculture pour l'achat d'un gyrobroyeur. Il s'élève à 741.67 € HT.

Thierry REGNIER indique qu'un plateau de coupe serait plus adapté.

André DRUET demande un devis chez VAMA

Thierry REGNIER demande un devis chez FLAHAUT.

Par ailleurs, il est nécessaire de faire réaliser un diagnostic et un devis pour le tracteur qui est souvent en panne.

- Correspondant Défense

Une réunion est prévue le 31 mars à la mairie d'Abbeville. Jean Pierre HOCHARD s'est inscrit à cette réunion en attendant la nouvelle mandature. Les élus missionnent ce dernier, dans l'attente d'un nouveau correspondant suite au renouvellement des élus.

- Régie de recettes

Jean Pierre HOCHARD était suppléant de Lucie SALLE pour aller déposer les chèques à la Trésorerie d'Abbeville. Il ne fera plus partie du prochain Conseil.

Lucie SALLE est en arrêt maladie prolongé. De ce fait, il devient urgent de nommer un autre titulaire.

Christian LESENNE propose la nomination de François LEBEE, le secrétaire de Mairie remplaçant.

Le suppléant sera nommé après les élections.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de nommer François LEBEE comme régisseur titulaire.

Un point sera cependant à vérifier au niveau administratif étant donné que François LEBEE n'est pas employé par la commune mais par le CDG

- Congrès Cantonal des Anciens Combattants

A ce jour, il est prévu le dimanche 29 mars. Le vin d'honneur sera offert par la commune de Yonval.

Une subvention de 150 € a été versée à l'association à cette occasion. La salle polyvalente est mise à disposition.

- Rallye voitures historiques.

Ce rallye part de Belgique pour arriver à Saint Valery sur Somme. Il est prévu le dimanche 05 avril. Il passera dans la commune de YONVAL.

- Elections municipales

Les élections sont maintenues pour les 15 et 22 mars 2020. Le bureau de vote se tiendra à la salle polyvalente en raison des travaux de la mairie.

Des aménagements sont prévus dans le cadre de la crise sanitaire liée au Coronavirus.

- Yonval Propre.

Une quinzaine de personnes a participé à cette manifestation organisé par la Région Hauts de France. La collecte de déchets s'élève à 40 kg.

- Signalisation bornes incendie

Le marquage est à réaliser dès le retour du beau temps.

- Intervention Pépinières CRETE

La taille des arbres fruitiers dans le verger conservatoire est prévue d'ici fin mars.

- Arrêt maladie Lucie

Il sera vraisemblablement prolongé jusqu'en juin 2020.

- Demande Madame SERVANT

Cette personne âgée a demandé si l'employé communal pouvait sortir ses poubelles le mardi. Christian LESENNE a donné son accord, à condition que Patrice ait accès à la cour.

- Tour de table

Thierry REGNIER évoque des problèmes de voirie suite aux travaux liés à la mise en place de la fibre. Par ailleurs, il fait part d'une bouche d'eau saillante, rue d'Abbeville. VEOLIA sera contacté pour y remédier.

Janine MINARD intervient sur le salissement des murs de 2 propriétés face à la mairie, dans le cadre des travaux. Christian LESENNE indique que ces murs seront nettoyés par les employés municipaux.

Jean Pierre THIENPONT évoque le balayage rue des Monts. Le prestataire n'est pas allé jusqu'au bout de la rue. Ce sera corrigé au prochain passage.

Par ailleurs, il signale que la guirlande rue des Monts n'a jamais véritablement fonctionné.

Josiane PEZET signale que le fil de téléphone au début de la rue des Monts est régulièrement accroché. Avant d'incriminer l'agriculteur, il y a lieu de vérifier la hauteur réglementaire de ces fils.

A ce sujet, Jean Pierre HOCHARD ajoute que le fil téléphone est fortement détendu, à l'entrée de la rue des Aubépines.

Avant de clore cette réunion, la dernière de cette mandature, Christian LESENNE tient à remercier toute l'équipe pour le travail effectué durant ces 6 ans, pour la bonne ambiance de travail et pour la richesse des échanges. Il précise qu'il est fier du bilan et du travail accompli par l'équipe depuis 2014.

Plusieurs membres de l'équipe ont décidé de ne plus se représenter. Ces personnes se sont fortement impliquées dans la gestion et l'animation de la commune depuis de longues années. Christian LESENNE les remercie pour tout ce qu'ils ont apporté à la commune et souhaite qu'ils restent actifs au sein des associations.

Christian LESENNE termine ses propos en souhaitant bonne chance à ceux qui demandent le renouvellement de leur mandat.

La séance est levée à 21h15.